



La prohibition

D'habitude durant l'hiver, les contrebandiers transportent leurs cargaisons clandestines sur la rivière Saint-Jean car la glace est assez épaisse pour supporter cette pesanteur. Mais au mois de décembre de cette année-là, il fait doux et ils n'osent prendre le risque. Ils doivent donc passer sur le pont devant les douaniers. Que faire? Alors un des adjoints du chef leur suggère de s'habiller en prêtre. Le chef sera vêtu d'une soutane d'évêque et ils traverseront en carriole, cachés sous des peaux d'ours. Ils chargent les « canisses » dans les carrioles et prennent place. En arrivant aux douanes de Madawaska, ils s'arrêtent pour le contrôle.

Les douaniers, en voyant ce personnage, lui demandent où il va. Il répond simplement: « Je viens rendre visite au curé Untel, mon confrère de classe au séminaire ». Les douaniers, croyant en effet qu'il est un évêque catholique lui souhaitent la bienvenue aux États-Unis et le laissent entrer sans plus de formalités.

Ce genre de scénario se produisit à plusieurs reprises durant la période de la prohibition. Les

premiers trafiquants d'alcool, les « bootleggers », firent leur apparition vers la fin de la Première Guerre mondiale. La prohibition américaine, en vigueur à compter du premier janvier 1920, rendit leur commerce encore plus florissant. En effet, c'est à ce moment que tout le commerce illégal de l'alcool commença à se structurer dans la région du Madawaska. Un véritable réseau de fabrication, de distribution et de vente d'alcool fut mis sur pied. Les noms de Maxime Albert et d'Alfred Lévesque figurent parmi ceux qui furent très actifs dans ce réseau.

Certains fabriquaient la « bagosse » à la maison dans des alambics artisanaux tandis que plusieurs autres achetaient l'alcool distillé des îles françaises de Saint-Pierre et Miquelon. Achetée dans des « canisses » de 2 gallons 1/2, cette boisson, le « Hand Brand », était d'abord diluée puis revendue à double profit.

Peu à peu, grâce à sa situation géographique, Edmundston devint un centre important de trafic de la boisson à l'intérieur du réseau qui desservait

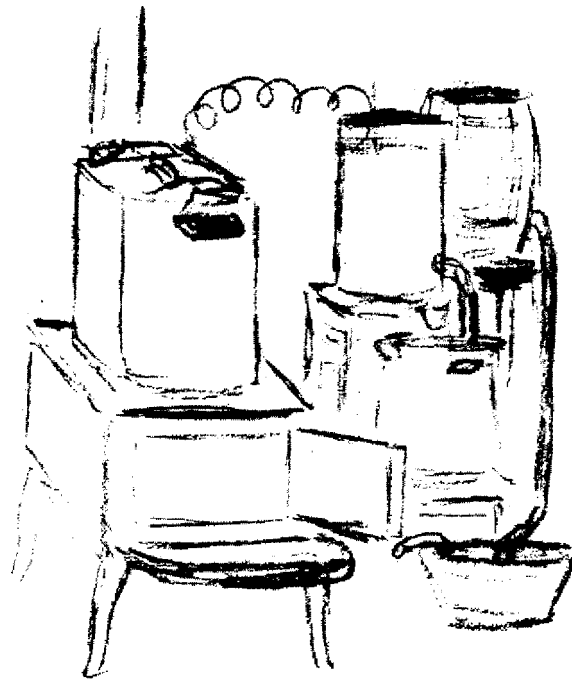
quelques régions de l'Est du Québec, du Madawaska et du Maine. Expédié de Saint-Pierre et Miquelon jusqu'en Gaspésie, le « Hand Brand » était d'abord déchargé dans des chaloupes par des fermiers de la région. Des contrebandiers se chargeaient de transporter la marchandise en automobile jusqu'aux environs de la ville d'Edmundston, où ils la cachaient dans des granges. Par la suite, on la distribuait à des débits de boisson clandestins ou on la vendait à des clients du Maine.

Toutes sortes de ruses étaient employées pour franchir la frontière canado-américaine. On se déguisait en prêtre, on cachait les contenants d'alcool dans des barils de pommes, dans des cercueils, on traversait la rivière Saint-Jean de nuit en canot, etc. Les contrebandiers couraient toujours des risques, mais les profits générés par la vente d'alcool suffisaient, dans la plupart des cas, à

régler les amendes encourues. Les revendeurs, quant à eux, faisaient un profit intéressant tout en demeurant chez eux et en ne risquant rien.

Les agents saisissaient parfois des chargements de boisson. Ils transportaient le tout au sous-sol du bureau des douanes. Des contrôleurs de douanes d'Ottawa en faisaient l'inspection une fois par année et en profitaient pour détruire les articles saisis durant l'année. Il semble que quelques douaniers de la région furent congédiés pour avoir « manqué au devoir ». Les « bootleggers » continuèrent de faire la pluie et le beau temps jusqu'en 1933. L'abrogation de la prohibition aux États-Unis marqua alors la fin de leur « règne » dans la région du Madawaska.

Nicole Lang



Claude Parent
1982